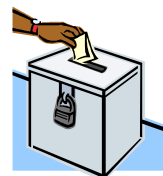




Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> lundi du mois de parution.

<b>Heures d'ouverture</b> du bureau de la Mairie :	<b>sur rendez-vous</b> Tél : 03 88 08 94 06 Courriel : <a href="mailto:mairie@stotzheim.fr">mairie@stotzheim.fr</a> Site internet : <a href="http://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim">www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim</a> Tous les 1ers jeudis du mois
Réunion du <b>Conseil Municipal</b> :	Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
Heures d'ouverture de la <b>bibliothèque</b> :	toute l'année : du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Heures d'ouverture de la <b>déchèterie</b> de Barr :	Semaine paire le samedi de 11h à 12h, impaire le vendredi de 16h à 17h
(Tél : 03 88 08 24 64)	Réservation 24 heures à l'avance au 09 69 39 77 13
Distribution de <b>sacs de biodéchets</b> (Mairie)	Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09
<b>TAXI CO</b> :	Semaines impaires : jeudi 12 mai et samedi 28 mai
Urgences <b>Eau et Assainissement</b> :	<b>Société Protectrice des Animaux d'Alsace Centrale</b> : 03 88 57 64 68
Ramassage des <b>poubelles jaunes</b> :	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois à la mairie de Barr de 10 h 00 à 12 h 00 sans RDV.
<b>Centre médico-social</b> :	13 avenue Dr Marcel KRIEG à BARR, 03 68 33 80 91

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



### Résultats du 1<sup>er</sup> tour à STOTZHEIM

Nombre d'électeurs inscrits :	926
Nombres de votants :	743 (soit 80,24 %)
Nombres de bulletins nuls ou blancs :	11 (2 nuls et 9 blancs)
Nombre de suffrages exprimés :	730 (soit 78,83 % sur inscrits)

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour en France

	<u>Nombre</u>
<b>Inscrits</b>	47 311 876
<b>Abstentions</b>	11 892 648
<b>Votants</b>	35 419 228
<b>Blancs</b>	539 171
<b>Nuls</b>	236 372
<b>Exprimés</b>	34 643 685

Candidats	Stotzheim		France
	Nb de voix	% exprimés	% exprimés
Mme ARTHAUD Nathalie	6	0,82	0,56
M. ROUSSEL Fabien	12	1,64	2,28
M. MACRON Emmanuel	249	34,11	27,84
M. LASSALLE Jean	28	3,84	3,13
Mme LE PEN Marine	202	27,67	23,15
M. ZEMMOUR Éric	50	6,85	7,07
M. MÉLENCHON Jean-Luc	74	10,14	21,95
Mme HIDALGO Anne	6	0,82	1,75
M. JADOT Yannick	33	4,52	4,63
Mme PÉCRESSE Valérie	37	5,07	4,78
M. POUTOU Philippe	7	0,96	0,77
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	26	3,56	2,06

## Résultats du 2<sup>nd</sup> tour à STOTZHEIM

Nombre d'électeurs inscrits :	926
Nombres de votants :	759 (soit 81,97 %)
Nombres de bulletins blancs :	35
Nombre de bulletins nuls :	9
Nombre de suffrages exprimés :	714 (soit 77,11 %)

## Résultats du 2<sup>nd</sup> tour en France

	<u>Nombre</u>
<b>Inscrits</b>	48 752 500
<b>Abstentions</b>	13 656 109
<b>Votants</b>	35 096 391
<b>Blancs</b>	2 228 044
<b>Nuls</b>	790 946
<b>Exprimés</b>	32 077 401

Candidats	Stotzheim		France
	Nb de voix	% exprimés	% exprimés
M. MACRON Emmanuel	402	56,30	58,54
Mme LE PEN Marine	312	43,70	41,46

**Informations :** Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale vous pouvez vous inscrire à partir de maintenant et jusqu'au 6 mai 2022 (4 mai 2022 en ligne) pour pouvoir voter aux élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

---

---

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 10 février 2022

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

#### Étaient présents :

Les Adjoints : Norbert RIESTER, Anne DIETRICH

Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Caroline BAUMERT, Raphaël EDEL, Joseph EHRHART, Élodie HESTIN, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Céline MASTRONARDI, Didier METZ, Philippe SCHMITT et Benoît SPITZ.

Absent excusé : Jean-Michel CROMER

Procuration : Jean-Michel CROMER à Céline MASTRONARDI

Secrétaire de séance : le conseil municipal désigne, à l'unanimité, M. Joseph EHRHART comme secrétaire de séance. Mme Joanne ALBRECHT, absente excusée en début de séance, n'a pas participé au vote des points n° 1 à n° 3.

### **Adoption des comptes rendus des séances du conseil municipal des 28 octobre et 9 décembre 2021**

*Adoptés à l'unanimité*

#### **N° 1 Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

La nomenclature budgétaire et comptable M57 sera mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2023 en lieu et place de la nomenclature M14 actuellement appliquée par la commune de Stotzheim,

*Adopté à l'unanimité*

#### **N° 2 Subventions aux associations locales**

Une subvention de 200 euros est allouée à chaque association locale en activité, pour l'exercice 2022 suite au dépôt en Mairie d'un rapport d'activité 2021. L'Association ACMECS, association communale, ne percevra pas de subvention annuelle. La subvention 2021 sera allouée aux associations ayant transmis leur compte rendu 2020 hors délais de fin d'exercice.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 3 Subvention 2022 à l'Association Foncière de Stotzheim**

Une subvention de 6 100 € est allouée à l'Association Foncière de Stotzheim pour l'année 2022.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 4 Crédits de fonctionnement des écoles et de la bibliothèque municipale**

Les propositions de crédits alloués au fonctionnement des écoles et de la bibliothèque seront inscrits au budget primitif 2022 comme suit :

- compte 6067 : Fournitures et livres scolaires : 3 100,00 €
- compte 6574 : Subvention Coopérative école primaire : 400,00 €
- compte 6574 : Subvention Coopérative école maternelle : 400,00 €
- compte 6065 : Bibliothèque : 3 100,00 €

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 5 Demandes de subvention de l'union musicale de Stotzheim**

Une subvention d'un montant de 1 035,00 € (mil trente-cinq euros) est allouée pour les différents achats d'instruments réalisés à l'Union Musicale de Stotzheim.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 6 Réfection du pont du Bas-Village**

Le Maire va déposer un dossier de déclaration de travaux en rivière pour la rénovation du pont du Bas-Village, situé en section 7 entre le n°55 et le n°57.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 7 Projet pédagogique lycée agricole d'Obernai**

Des lycéens du lycée agricole d'Obernai ont comme projet pédagogique de créer un cheminement le long de la rivière Muhlbach avec la réalisation de panneaux éducatifs. La Commune sera porteuse du projet des lycéens pour les achats à effectuer. Ils devront présenter des devis pour l'acquisition du matériel nécessaire et d'éventuels travaux. Des subventions seront sollicitées pour ce projet.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 8 Fusion des consistoires de Strasbourg, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Bischwiller de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL)**

Le synode de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL) a approuvé par délibération du 25 octobre 2021 la fusion des consistoires de Strasbourg, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Bischwiller. Cette fusion a préalablement été approuvée par chacune des assemblées des trois consistoires concernés. Le nouveau consistoire, issu de cette fusion, prendrait le nom de « consistoire de Strasbourg ».

Le conseil municipal, invité à se prononcer sur ce changement de circonscription affectant l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine, émet un avis favorable à cette fusion.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 9 Entretien des espaces verts**

La proposition de l'entreprise LEDERMANN, sise 67880 KRAUTERGERERSHEIM, est retenue pour la tonte de l'entrée EST et autour du terrain de football, pour un montant HT de 5 290,00 € annuel.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 10 Mise en œuvre du télétravail**

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

*Adopté à la majorité des voix  
11 voix pour -3 abstentions*

### **N° 11 Régie de recettes de la commune de Stotzheim**

Au 1<sup>er</sup> mars 2022 la régie de recettes de vente de cartes postales sera supprimée et les régies de recettes « vente de livres » et « vente d'enveloppes timbrées personnalisées » seront fusionnées.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 12 Travaux d'aménagement extérieur : réfection de 6 bacs à plantes**

Les travaux d'aménagement extérieur seront effectués par SCHMITT Paysages, sise 67140 BERNARDVILLÉ, pour un montant HT de 12 415,00 €.

*Adopté à l'unanimité*

## Séance du 3 mars 2022

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

### Étaient présents :

Les Adjoints : Norbert RIESTER, Anne DIETRICH

Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Caroline BAUMERT, Jean-Michel CROMER, Raphaël EDEL, Élodie HESTIN, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Didier METZ, Philippe SCHMITT et Benoît SPITZ.

Absents excusés : Joseph EHRHART et Céline MASTRONARDI

Procuration : Joseph EHRHART à Norbert RIESTER

Céline MASTRONARDI à Jean-Michel CROMER

Secrétaire de séance : le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme Élodie HESTIN, comme secrétaire de séance.

### N° 1 Présentation et vote du compte administratif 2021

Le compte administratif de l'exercice 2021 de la Commune arrêté comme suit a été approuvé :

Section de fonctionnement :

Dépenses	652 164,52 €	
Recettes	808 949,68 €	
Résultat comptable de l'exercice		156 785,16 €

Section d'investissement :

Dépenses	171 211,37 €	
Recettes	303 030,49 €	
Résultat de financement		131 819,12 €

*Adopté à l'unanimité - 14 voix pour  
Le Maire a quitté la salle et n'a pas participé au vote*

### N° 2 Présentation et vote du compte de gestion 2021

Le Compte de Gestion établi par le Receveur municipal pour l'exercice 2021 est approuvé puisqu'il présente des soldes identiques au Compte Administratif 2021 de la Commune.

*Adopté à l'unanimité*

### N° 3 Maîtrise d'œuvre : travaux de voirie bas-village

La maîtrise d'œuvre des travaux de voirie Bas-Village/rue du Moulin est confiée au bureau d'études LMS INGENIERIE, sis 67390 BOESENBIESEN, pour un taux de rémunération de 4,00 % du marché HT. Le bureau d'études LMS INGENIERIE est également retenu pour les missions complémentaires proposées : relevé topographique (1 900,00 € HT) et permis d'aménager (3500,00 € HT).

Une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du Fonds de solidarité communal sera sollicitée pour ce projet.

*Adopté à l'unanimité*

### N° 4 Travaux cimetière

Les travaux au cimetière seront effectués par EST-ARRO, sise 67120 DUPPIGHEIM pour un montant HT de 3 511,29 €.

*Adopté à l'unanimité*

### N° 5 Numérotation des habitations

Les numéros suivants ont été attribués :

- M. et Mme WALTER : parcelle cadastrée section 2 n°B/12 : 7 Haut-Village
- AURIA SAS : parcelle cadastrée section 2 n°9, 10 et 11, 2 collectifs : 7 A et 7 B Haut-Village
- M. Xavier FETZER, parcelle cadastrée section 4 n°163/42 : 24 D Quartier Central
- M. et Mme Hubert WALTHER, parcelle cadastrée section 1 n°123/34 : 36 A route Romaine

*Adopté à l'unanimité*

### N° 6 Mise en œuvre du télétravail

Le projet de mise en œuvre du télétravail a été modifié suite aux remarques du précédent Conseil Municipal. Ce projet va être soumis au Comité Technique Paritaire. Il sera soumis au vote lors d'un prochain Conseil Municipal.

*Adopté à l'unanimité*

## Séance du 30 mars 2022

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

### Étaient présents :

Les Adjoints : Norbert RIESTER, Anne DIETRICH

Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Caroline BAUMERT, Jean-Michel CROMER, Joseph EHRHART, Raphaël EDEL, Valérie HIRTZ, Didier METZ, Philippe SCHMITT et Benoît SPITZ.

Absents excusés : Elodie HESTIN, Dominique LEHMANN et Céline MASTRONARDI

Procuration : Elodie HESTIN à Anne DIETRICH

Dominique LEHMANN à Joanne ALBRECHT

Céline MASTRONARDI à Jean-Michel CROMER

Secrétaire de séance : le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme Valérie HIRTZ, comme secrétaire de séance.

**Adoption du compte rendu** des séances du conseil municipal des 10 février et 3 mars 2022

*Adoptés à l'unanimité*

### **N° 1 Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Le CCAS, facultatif dans toute commune de moins de 1500 habitants, sera dissous au 31 décembre 2022. La compétence du CCAS sera exercée directement par le Conseil Municipal et le budget transféré dans celui de la Commune. Les membres du CCAS seront informés par courrier.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 2 Subventions pour ravalement de façades**

Des subventions sont allouées à :

M. Félicien ORTLIEB : 60 m<sup>2</sup> à 5 €, soit 300 €, pour les travaux de crépis et peinture,

Mme Vanessa STEINLECHNER : 60 m<sup>2</sup> à 5 €, soit 300 €, pour les travaux de crépis et peinture,

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 3 Subvention voyage école élémentaire**

Une subvention de 10 € par enfant et par jour est accordée pour un voyage découverte qui aura lieu du lundi 23 mai au mercredi 25 mai 2022 (27 élèves). Une partie des frais de transport de cette classe découverte, à savoir 1 000 euros, sera également prise en charge.

*Adopté à la majorité des voix  
12 voix pour -3 abstentions*

### **N° 4 Subvention au fonds FACECO – guerre en Ukraine**

Une subvention de 2 000 € (deux mil euros) sera versée au profit de FACECO en précisant que cette aide est destinée aux populations de l'UKRAINE.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 5 Contrat de maintenance défibrillateurs**

La maintenance des 3 défibrillateurs acquis par la Commune en 2017 sera effectuée par l'entreprise DEFIBTECH, sise 92150 SURESNES, pour un montant de 360,00 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 6 Création d'un emploi saisonnier**

Un emploi saisonnier en tant qu'adjoint technique territorial est créé pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2022, avec une période d'essai de 4 jours. Les attributions consisteront à l'entretien du fleurissement dans le village. La durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine. Les candidatures devront être déposées en mairie avant le 31 mai 2022 inclus. Seuls les jeunes ayant 16 ans révolus au 31 juillet 2022 peuvent postuler.

*Adopté à l'unanimité*

### **N° 7 Affectation du résultat d'exploitation 2021**

Le résultat d'exécution du budget principal de la Commune présente un excédent d'investissement de 131 819,12 € et un excédent de fonctionnement de 156 785,16 €. Vu les dépenses d'investissement à prévoir pour le Budget Primitif 2022, l'excédent est affecté comme suit :

- affectation en réserves au compte 1068 : 156 785,16 €
- report en investissement (recettes) au compte 001: 131 819,12 €

*Adopté à l'unanimité*

## N° 8 Vote des taux d'imposition 2022 pour les taxes directes locales

Taux d'imposition 2021 :

- Taxe foncière (bâti) : 19,45 %
- Taxe foncière (non bâti) : 37,04 %

Taux d'imposition 2022 :

- Taxe foncière (bâti) : 19,84 %
- Taxe foncière (non bâti) : 37,78 %

*Adopté à l'unanimité*

## N° 9 Présentation et vote du Budget Primitif 2022

### A. Formation des élus locaux et fixation des crédits

Dans le cadre de la préparation du budget, une enveloppe budgétaire annuelle est allouée à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus.

*Adopté à l'unanimité*

### B. Constitution de provisions pour créances douteuses et/ou contentieuses

Dans un souci de sincérité budgétaire, de transparence et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, la constitution de provisions pour les créances douteuses constitue une dépense obligatoire visant la prise en charge des créances irrécouvrables. Une provision du montant annuel du risque encouru, soit 6 € (six euros), est constituée.

*Adopté à l'unanimité*

### C. Présentation et vote du Budget Primitif 2022

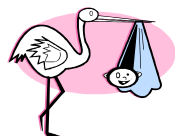
Le Budget Primitif de l'exercice 2022 de la Commune est arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	722 172,00 €	877 613,00 €
<i>Virement entre sections (023)</i>	<i>155 441,00 €</i>	
INVESTISSEMENT	1 112 345,28 €	825 085,16 €
Excédent investissement 2021 reporté (001)		131 819,12 €
<i>Virement entre sections (021)</i>		<i>155 441,00 €</i>

*Adopté à l'unanimité*

Le compte rendu intégral des délibérations est affiché à la mairie  
et peut être consulté sur le site Internet : [www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim](http://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim)

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCE :

Clémence BECHT, fille de Jérôme BECHT et Charlotte DEVAUX, domiciliés 19 rue des Tilleuls, est née le 3 février 2022 à SÉLESTAT (Bas-Rhin).

Clément ECKERT, fils de Stéphane ECKERT et Marjorie HARTMANN, domiciliés 2 rue Binnweg, est né le 22 février 2022 à STRASBOURG (Bas-Rhin).

Eddy Louis YAO, fils de Kouakou YAO et Carole STROZYK, domiciliés 35 Quartier Central, est né le 13 février 2022 à SÉLESTAT (Bas-Rhin).

Evan HABSIGER, fils de Cindy HABSIGER, domiciliée 5 rue de l'Ancienne Scierie, est né le 18 mars 2022 à STRASBOURG (Bas-Rhin).



### MARIAGE :

Le 19 février 2022 : Hubert WALTHER et Catherine SCHULTZ, domiciliés 29 route Romaine à STOTZHEIM.



## DÉCÈS :

Joseph Julien Armand UTZ, né le 6 février 1922 à OTROTT (Bas-Rhin), domicilié 2 rue de Benfeld, est décédé le 8 janvier 2022 à SÉLESTAT (Bas-Rhin) à l'âge de 99 ans.

Marie Joséphine OFFERLE vve UTZ, née le 1<sup>er</sup> mai 1922 à STOTZHEIM (Bas-Rhin), domiciliée 2 rue de Benfeld, est décédée le 24 janvier 2022 à STOTZHEIM (Bas-Rhin) à l'âge de 99 ans.

André Marcel HERMANN, né le 2 novembre 1929 à STRASBOURG (Bas-Rhin), domicilié 18 rue de Benfeld, est décédé le 7 février 2022 à SAINT-PIERRE (Bas-Rhin) à l'âge de 92 ans.

Colette Yvonne SIMON épouse AUER, née le 22 novembre 1935 à STRASBOURG (Bas-Rhin), domiciliée 1 rue des Mimosas, est décédée le 10 février 2022 à OBERNAI (Bas-Rhin) à l'âge de 86 ans.

Raymond Emile Prosper METZ, né le 16 septembre 1935 à SÉLESTAT (Bas-Rhin), domicilié 40 route Romaine, est décédé le 14 mars 2022 à STOTZHEIM (Bas-Rhin) à l'âge de 86 ans.

---

---

## AUTORISATIONS DES SOLS ACCORDÉES

### Permis de démolir :

FRITZ Vinci	Aménagement logement dans grange existante, 32 A Quartier Central
CROMER Jean	Démolition de 3 bâtiments, 20 rue des Roses
LEHMANN Mickaël	Construction abri pour camping-car, 10 rue Binnweg
SCHULTZ Catherine et WALTHER Hubert	Aménagement grange à tabac en logement, 36 route Romaine
AKGUL Ahmet	Transformation banque en logement et rénovation avec création ouverture, 12 Quartier Central
OBRECHT Alexandre et Sophie	Transformation d'une grange en habitation, rue des Prunes
WALTER Gérôme et Edwige	Construction d'une maison individuelle, 9 Haut-Village
SCCV VILLAS DU CHATEAU	Transfert permis de construire, 7 Haut-Village
SPIELMANN Jean-Claude	démolition partielle d'un muret, 5 Impasse du Tabac

### Permis de construire :

MINAFRA Antonietta	Extension d'une maison d'habitation, 8 rue des Tilleuls
CUMA DES TERROIRS	Construction d'un bâtiment agricole, Lumpengarten
WALTER Gérôme	Modification permis de construire, 9 Haut-Village



### Permis d'aménager :

SCI du Piémont	détachement d'un terrain à bâtir, Haut-Village
----------------	--

### Déclaration préalable :

RUHLMANN Valérie	Changement de fenêtres, Quartier Central
JACOBS Eric	Réfection toiture, 29 Haut-Village
OSTERTAG Daniel	Mise en place d'une clôture, 6 Kleiner Hohweg
LEIBEL Loïc	Création d'une piscine, 27 rue des Tilleuls
KRETZ Hubert	Remplacement pavés cour extérieure, 20 rue de Benfeld
SANDNER Frédéric	Remplacement volets, 7 Bas-Village
Commune de Stotzheim	Installation rampe escalier extérieur église, 37 route Romaine
SPIEGEL Jean-Patrick	Pose brise vue, 33 Quartier Central
SCHIRCK Sébastien	Installation brise vue, 10 rue des Tilleuls



## VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

La prochaine vente de bois de chauffage aura lieu

**le mardi 3 mai 2022 à 19 h 00 à la mairie de Stotzheim**

**Le catalogue de bois de chauffage sera disponible à compter du 26 avril 2022.** Vous pourrez le retirer :

- sur demande au secrétariat de la mairie (0388089406)
  - sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim/informations-pratiques> (documents à télécharger / autres / vente bois de chauffage 2022)
- 
- 

## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE DE STOTZHEIM

Les inscriptions des enfants (nés jusqu'en décembre 2019) auront lieu jusqu'au mardi 24 mai 2022.

Les documents à compléter sont à télécharger sur le site Internet de la mairie de Stotzheim

<https://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim/informations-pratiques> (documents à télécharger / autres / inscription école 2022) et à retourner à l'adresse mail de l'école maternelle : [ce.0671490f@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671490f@ac-strasbourg.fr)

Il faudra également transmettre les éléments suivants :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois),
- le carnet de santé (les pages de vaccinations)
- le jugement du tribunal (si les parents sont séparés).



---

---

### Distribution des sacs de biodéchets

Les sacs en kraft sont disponibles à la **Mairie** aux horaires suivants :

- |            |                 |                          |
|------------|-----------------|--------------------------|
| - Vendredi | semaine impaire | de 16 heures à 17 heures |
| - Samedi   | semaine paire   | de 11 heures à 12 heures |

Pour récupérer les sacs munissez-vous de votre **carte d'accès à la déchèterie**.

**En-dehors de ces horaires**, vous pouvez récupérer les sacs de biodéchets en déchèteries (durant les horaires habituels d'ouverture, hors jours fériés).





## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022 à STOTZHEIM

<u>Date</u>	<u>Manifestation</u>	<u>Lieu</u>	<u>Organisateurs</u>	<u>Horaire</u>
<b>MAI</b>				
20/05/2022	Don du sang	Salle des Fêtes	Amicale Donneurs de Sang	17h – 20h
22/05/2022	Fête du vélo	Village	Communauté Communes Pays de Barr	
<b>JUIN</b>				
05/06/2022	Première communion	Église	Paroisse	10 h 00
12/05/2022	Marché aux puces	Quart. Central et Bas-Village	Étoile Sportive	06 h 00
12/06/2022	Élections législatives	Mairie		8h–18h00
16/06/2022	Fête Dieu à Ortenberg	Église d'Ortenberg	Paroisse	09 h 00
19/06/2022	Élections législatives	Mairie		8h–18h00
19/06/2022	Fête Dieu à Stotzheim	Église de Stotzheim	Paroisse	10 h 00
<b>JUILLET</b>				
02/07/20202	Fête de la Myrtille (bal)	Salle des Fêtes	Étoile Sportive	17 h 00
03/07/2022	Marche de la Myrtille	Stade	Étoile Sportive	10 h 00
13/07/2022	Fête Nationale	Salle des Fêtes	Commune de Stotzheim	20 h 00
17/07/2022	Fête des moissons	Waeldele	Moissons et métiers d'Antan	11 h 00
<b>AOÛT</b>				
12/08/2022	Don du sang	Salle des fêtes	Amicale Donneurs de Sang	17h – 20h
<b>SEPTEMBRE</b>				
10/09/2022	Soirée Loto	Salle des fêtes	Étoile Sportive	20 h 00
18/09/2022	Fête Patronale	Ortenberg	Paroisse	09 h 00
<b>NOVEMBRE</b>				
02/11/2022	Soirée Couscous	Salle des Fêtes	ACASL	20 h 00
06/11/2022	Semaines d'Automne	Waeldele	Moissons et métiers d'Antan	10 h 00
11/11/2022	Armistice	Monument aux morts	Commune	10 h 00
12/11/2022	Repair Café	Mairie	Project'III	10h
13/11/2022	Vente de calendriers		Sapeurs Pompiers	
13/11/2022	Volkstrauertag	Ortenberg		09 h 00
19/11/2022	Exposition avicole	Salle des Fêtes	Aviculture	14 h 00
20/11/2022	Exposition avicole	Salle des Fêtes	Aviculture	09 h 00
<b>DÉCEMBRE</b>				
02/12/2022	Don du sang	Salle des fêtes	Amicale Donneurs de Sang	17h – 20h
04/12/2022	Fête patronale	Église et salle des fêtes	Paroisse	10 h 30
11/12/2022	Fête de Noël du 3e âge	Salle des Fêtes	Commune	11 h 30



## EMPLOIS SAISONNIERS : RECRUTEMENT DE JEUNES POUR LA SAISON ESTIVALE

La Commune recherche une personne, **du 1<sup>er</sup> au 31 août 2022**.

**Les jeunes ayant 16 ans révolus au 31 juillet 2022** peuvent postuler à l'emploi.

Le travail consistera à aider les agents communaux à l'entretien des fleurs de Stotzheim.

La Commune fixe **4 jours d'essai** pour l'emploi (correspondant à 1 jour par semaine travaillée) et se réserve le droit de mettre fin au contrat en cas de non satisfaction de la personne engagée.

Les candidatures sont à déposer à la mairie **avant le 31 mai 2022**.

Le choix des candidats se fera **par tirage au sort** lors de la séance du conseil municipal de juin.



---

---

## ÉTOILE SPORTIVE DE STOTZHEIM – MARCHÉ AUX PUCES

Après 2 ans où nous n'avons pas pu organiser de manifestation dans le village, L'E.S. STOTZHEIM organise de nouveau le long de la rivière du Muhlbach son traditionnel marché aux puces.

Ce marché aux puces est prévu le dimanche 12 juin. Si vous ou une de vos connaissances voulez réserver un stand, merci de prendre connaissance du formulaire ci-joint à compléter et à transmettre à Pierre METZ 31, Bas village à Stotzheim. Renseignements au 07 70 95 03 02 entre 18h00 et 21h00.



Vous pouvez réserver à l'aide du formulaire de réservation que vous trouverez ci-joint et dans le lien ci-dessous : <https://esstotzheim.sportsregions.fr/saison.../documents> ou au 07 70 95 03 02 entre 18h00 et 21h00.

---

---

## NOUVEAU FOOD-TRUCK À STOTZHEIM

Depuis ce mercredi 27 avril, ma chouette crêperie passera à Stotzheim les mercredis des **semaines impaires de 15h30 à 20h00**.

Retrouvez les informations sur leur page facebook : <https://www.facebook.com/MAchouettecreperie/menu>



# Le Livre des Familles de Stotzheim

L'Association de Généalogie du Piémont des Vosges (AGPV) a le plaisir de vous annoncer la parution du Livre des Familles de Stotzheim.

Pour réaliser cet ouvrage, tous les actes de naissance, de mariage et de décès survenus à Stotzheim ont été relevés.

Nous avons enregistré 15 000 naissances entre 1631 et 1946 et environ 8 000 mariages pour la même période. Plus de 12 000 décès sont survenus entre 1631 et 2020. Ces 20 000 personnes sont regroupées en plus de 8000 familles. Tous ces actes proviennent des registres paroissiaux et de l'état civil.

Au fur et à mesure de la collecte, les personnes sont reliées entre elles par les liens de parenté.

Après le traitement par un logiciel de généalogie, les familles sont classées par ordre alphabétique du nom puis du prénom du chef de famille. Un numéro est attribué à chaque personne qui aura une descendance. Sur chaque fiche familiale sont rappelés les parents des époux ainsi que leur numéro. Par ce système de numérotation, il est aisé de circuler entre les générations et de retrouver les ascendants directs mais aussi les tantes et les oncles, les cousines et cousins.

Le Livre des Familles de Stotzheim compte 976 pages réparties en 2 tomes.

Il est disponible chez : Suzanne Meyer

17 rue du Sapin

Dambach-la-Ville

tél : 06 75 02 34 74

mail : sue.meyer@orange.fr

site de l'AGPV : genealogie-piemont-vosges.fr

ASSOCIATION DE  
GÉNÉALOGIE DU  
PIÉMONT DES VOSGES



---

---

## Enquête publique à destination des usagers et non usagers du vélo

Dans le cadre du **Plan vélo intercommunal**, le **Pays de Barr lance son enquête publique** à destination des usagers et non usagers du vélo. Cette enquête vise à recueillir les attentes et besoins des habitants. Les réponses permettront d'imaginer les futures liaisons cyclables et futurs services vélos du territoire.

Vous pouvez y répondre en accédant au lien suivant : <https://tinyurl.com/planvelo-CCPB>





## CADEAU COMMUNAL DANS LE CADRE DU FLEURISSEMENT

**La Commune de Stotzheim offre à nouveau cette année  
deux géraniums à chaque famille  
afin d'encourager le fleurissement de notre village.**

Ce cadeau pourra être retiré :

**le samedi 14 mai 2019 entre 10 h et 12 h**

à l'atelier communal situé route romaine (à côté de la caserne des pompiers).

**Merci de vous munir du coupon ci-dessous après l'avoir complété.**

L'Adjoint au Maire,  
Norbert RIESTER

✂-----

*COUPON À REMETTRE LORS DU RETRAIT DES DEUX GÉRANIUMS OFFERTS PAR LA COMMUNE*

*Date du retrait :* \_\_\_\_\_

*NOM* \_\_\_\_\_ *PRÉNOM* \_\_\_\_\_

*ADRESSE* \_\_\_\_\_ *67140 STOTZHEIM*

*Signature :*